

# Lutte de classe

## UIMM-Medef ou les vertus du dialogue social au service du capitalisme.

Deux camps s'affrontent celui traditionnel de l'industrie et celui des services dominé par la finance.

Dans un entretien au *Figaro*, le nouveau président de l'UIMM Frédéric Saint-Geours apporte quelques précisions intéressantes sur le contenu et l'enjeu de la bataille que se livrent l'UIMM et le Medef.

Je les ai évoqués à plusieurs reprises dans des articles au fur et à mesure que chacun découvrait son jeu, tout en sachant dès le départ que les syndicats ouvriers étaient les premiers visés à travers la question de la représentativité des syndicats, mais des zones d'ombres demeuraient malgré tout, et ce n'est pas la presse ouvrière qui va s'empresse de les lever, car chacun a ses secrets et ses relations invouables.

Par exemple, sachant que finalement tous les capitalistes poursuivent le même objectif, j'ai bien compris que le désaccord entre l'UIMM et le Medef résidait dans la manière et le rythme d'imposer la remise en cause de la législation de 1884 sur les syndicats, mais aussi sur des divergences portant sur son contenu, l'UIMM et le Medef n'étant pas confrontés aux mêmes réalités sur le terrain du fait qu'ils ne couvrent pas les mêmes secteurs d'activité. Par contre, j'ai eu du mal à saisir pourquoi l'UIMM et le Medef s'étrépaient, alors que le processus engagé par le Medef avec la collaboration des dirigeants syndicaux profitera également au Medef.

Jusqu'à présent, le patronat français a toujours considéré qu'il était le seul maître à bord et il a veillé à conserver jalousement son indépendance vis-à-vis de l'Etat. Avec Parisot à la tête du Medef et Sarkozy à l'Elysée qui tous les deux représentent les intérêts de l'industrie financière qui domine l'économie capitaliste, ils doivent appliquer les règles qui permettent d'affronter la concurrence mondiale pour demeurer compétitifs, afin que les banquiers engrangent des profits, dans le cas contraire, ils sont condamnés à disparaître au profit d'autres centres de production où le rendement du capital est plus élevé, comme en Chine par exemple. L'Union européenne codifie ces règles pour qu'elles s'imposent à l'ensemble du capitalisme, y compris l'Etat et la fonction publique qui doivent fonctionner comme une entreprise privée et dégager du profit, d'où leur privatisation, l'Etat jouant le rôle de liquidateur judiciaire, la politique étant au service des multinationales et de l'industrie d'armement.

On ne peut pas dire encore que les multinationales et quelques dizaines de riches en France gouvernent le pays, mais on s'en rapproche à grands pas. Si cela se concrétisait, nous serions face à un Etat totalitaire d'une violence effroyable et impitoyable, une hypothèse qu'avait entrevu Trotsky à la fin des années 30, à l'issue d'une terrible défaite du prolétariat ou son incapacité à se doter d'une direction politique pour mettre en échec le capitalisme. On a là en raccourci la définition des Etats-Unis où même les élections présidentielles sont truquées par ceux qui détiennent réellement le pouvoir parmi les pires tenants de la réaction.

Qu'une partie des capitalistes veuillent à tout prix conserver leur indépendance face à cette perspective plutôt invivable, c'est une des causes de l'affrontement avec le Medef.

Le gouvernement a déjà fait savoir que quelle que soit l'issue de la "négociation" débutée fin janvier, la législation sera modifiée. (Donc la « *négociation* » ne sert qu'à légitimer la loi que dictera le gouvernement, c'est à ce jeu macabre que se livrent les dirigeants syndicaux - *Lutte de classe*) Il souhaite décentraliser le plus possible les relations sociales au niveau des entreprises, et leur permettre de négocier directement avec leurs salariés, par exemple en matière de temps de travail. (On s'achemine vers un contrat de travail, une durée du travail et une rémunération individualisés. - *Lutte de classe*)

Que les dirigeants syndicaux aient accepté de "négocier" le fonctionnement du syndicalisme en France sur le terrain choisi par le gouvernement et le patronat, constitue déjà une capitulation. (*Lutte de classe*)

L'UIMM préconise un passage en douceur, en deux temps à la remise en cause de la représentativité actuelle des syndicats dans les entreprises.

Voici un extrait du premier article du *Figaro*, je le commenterai au fur et à mesure si nécessaire.

*"Il y a urgence pour ces deux mandats. À l'assurance-chômage comme dans les retraites complémentaires, où l'UIMM présidait, nous avons d'excellents candidats, Jean-Luc Vergne, le DRH de PSA, et Philippe Vivien, celui d'Areva.*

*Nous avons à l'UIMM de très bons candidats. J'entends beaucoup dire qu'il faudrait rééquilibrer (les pouvoirs) entre l'industrie et les services. Mais l'industrie, c'est 40 % de la valeur ajoutée marchande si on inclut les services aux entreprises qui ont été externalisés. Depuis janvier, j'ai fait le tour des régions et de nos chambres syndicales et des fédérations. Et je peux vous dire que les chefs d'entreprise considèrent que s'il y a un secteur dynamique dans la négociation, c'est bien l'industrie. PSA, que je connais bien, est à l'avant-garde du dialogue social. En termes de rapports sociaux, la modernité est du côté des entreprises industrielles. Les accords y sont souvent signés par tous les syndicats. Notre boulot, c'est aussi de faire apparaître cette réalité : c'est l'industrie qui crée la capacité de progrès."*

On savait déjà que tous les syndicats sont impliqués pour conserver la paix sociale dans ce pays et permettre aux entreprises de prospérer et aux patrons de s'enrichir, que demande de plus le Medef ! Je me demande s'il ne craint pas que la remise en cause de la représentativité des syndicats ne déstabilise cet équilibre entretenu patiemment pendant plus de 60 ans sur le dos des travailleurs, et ne conduisent certains représentants syndicaux à surenchérir sur le plan revendicatif pour se démarquer des nouveaux ou autres syndicats.

*"Dans la négociation en cours sur la représentativité syndicale et les conditions de validité des accords, on a le sentiment que l'UIMM freine beaucoup. Acceptez-vous le recours à l'élection pour mesurer cette représentativité.*

*Il est indispensable de faire de l'élection un des critères de la représentativité, mais un parmi d'autres. Je considère aussi que si l'accord majoritaire doit être l'objectif, on ne peut pas y passer d'un coup. Le droit d'opposition majoritaire me paraît une bonne transition, mais je propose que l'on passe du droit d'opposition en nombre d'organisations au droit d'opposition en nombre de voix, aussi bien pour les accords interprofessionnels que ceux de branche."*

Comme je l'ai déjà expliqué, la crainte pour les syndicats ouvriers c'est de voir pulluler du jour au lendemain les syndicats maisons, à qui la faute, à qui la faute si ce genre de syndicats jaunes se généralisait et s'enracinait dans le paysage syndical en France, la faute en reviendrait uniquement aux dirigeants syndicaux de la CGT et de FO qui ont abandonné le syndicalisme de lutte de classe et aux militants du PT, de la LCR et de LO qui occupent des responsabilités dans ces syndicats.

*"C'est ce que vous voulez changer?"*

*J'avais deux urgences : voir clair dans les comptes et dans les procédures. J'ai lancé des audits financiers, comptables et juridiques. Jeudi, nous allons présenter un arrêté des comptes 2007 de l'UIMM. Dès 2008, nous serons les premiers à avoir des comptes consolidés incluant toutes les instances nationales rattachées à l'UIMM (formation, juridique, publications, immobilier). Ils seront certifiés la première année de ma présidence."*

Quelques jours plus tard dans un autre article (extrait) du *Figaro*.

*"Les comptes de l'UIMM ont été dévoilés publiquement pour la première fois de son histoire.*

*Par ailleurs, la fameuse caisse de secours est valorisée à 641,7 millions en valeur de marché mais n'apparaît, en valeur comptable, que pour 376 millions d'euros dans le bilan.*

*Par ailleurs, le nouveau président Frédéric Saint-Geours a dévoilé qu'en 2007 153 entreprises ont cotisé à cette caisse de secours pour 675 000 euros. « Quelque 574 000 euros ont profité à deux ou trois entreprises » qui ont traversé des conflits sociaux l'an dernier, a-t-il ajouté, sans dire lesquelles."*

L'UIMM s'est donc pliée à l'une des exigences fondamentales du Medef. Elle pose évidemment le problème

inacceptable de la réciprocité de la part des syndicats ouvriers qui n'ont de compte à rendre qu'à leurs syndiqués, en théorie bien sûr.

Je ne peux m'empêcher de faire remarquer que la remise en cause de l'existence des syndicats ouvriers est à la fois le produit de la conception antidémocratique du syndicalisme qu'ont imposé les dirigeants qui se sont succédés depuis plus d'un demi siècle à leur tête, et leur politique d'adaptation puis de subordination aux intérêts fondamentaux du capitalisme. Ils ont non seulement préparé le terrain aux attaques dont le syndicalisme est l'objet aujourd'hui de la part du Medef et du gouvernement, ils ont fait en sorte de réduire le mouvement ouvrier à l'impuissance face à ces attaques en détournant les masses des syndicats, pour arriver à une situation où la direction même des syndicats est d'une certaine manière entre les mains de ceux qui les combattent.

Si à travers cette question c'est l'ensemble du fonctionnement du syndicat ouvrier qui est mis à nu et porté à la connaissance de ses ennemis, l'Etat et le patronat, ennemi en principe puisque dans la pratique il en est autrement, il est facile par recoupement et regroupement des informations disponibles de connaître l'affiliation de tel ou tel travailleur à un syndicat, par contre, il n'est pas aisé pour le patronat de déterminer qui cotise et à quelle hauteur, par conséquent au jour d'aujourd'hui, il est incapable de savoir avec précision de quels fonds disposent réellement les syndicats ouvriers ni leur affectation, les syndiqués non plus d'ailleurs.

De la représentativité des syndicats.

Un autre article du *Figaro* traitait plus précisément de cette question en opposant représentativité sur le plan national et sur le plan de l'entreprise. On sait que le Medef vise la liquidation des conventions collectives par branche au profit du contrat de travail individuel au niveau de chaque entreprise, afin d'accentuer la concurrence entre travailleur et la liquidation de l'ensemble de nos droits et acquis en matière de législation du travail et de protection sociale, et s'il parvenait à ses fins, le Code du travail n'aurait plus aucune raison d'être.

Voici un extrait de cet article, j'interviendrai si nécessaire à la fin de chaque paragraphe.

*"Pendant que l'UIMM se reconstruit, le groupement des professions de service (GPS) qui aspire à devenir la force montante du Medef travaille."*

On a là la confirmation de ce qui a été dit plus haut.

*"Pour le GPS, le dialogue social doit se fonder sur une représentativité « partant du bas vers le haut», de l'entreprise donc vers le national, ce qui est encore le meilleur moyen, estime-t-il, «de produire des idées à partir des salariés et des entreprises, pas des appareils»."*

La préoccupation du GPS est bien la même que celle de l'UIMM : le fonctionnement du dialogue social pour associer davantage les travailleurs et les syndicats à la bonne marche de l'entreprise, quitte à ce qu'ils abandonnent leurs revendications.

*"Il en a convaincu le Medef qui a repris dans ses propositions aux syndicats la mesure de la représentativité dans l'entreprise par l'élection, avec «un premier tour ouvert à tout syndicat régulièrement constitué, qu'il soit ou non affilié à une centrale représentative au niveau national», et en cas de quorum non atteint, un second tour ouvert aux candidats libres. C'est aussi le GPS qui a insisté pour que le délégué syndical soit élu ou choisi parmi les élus."*

C'est la porte ouverte aux syndicats maisons, aux syndicats jaunes sous la direction des patrons.

Quant à l'élection du délégué syndical dans l'entreprise parmi les élus, elle est totalement inacceptable, cependant reste à savoir de quels élus il s'agit. Si par exemple ce sont les travailleurs élus sur des listes de la CGT aux différentes élections dans l'entreprise, délégués du personnel et du comité d'entreprise qui doivent élire le délégué syndical CGT, c'est peut-être une bonne chose, cela forcera les candidats à la fonction de délégué syndical à s'engager réellement dans le combat syndical, ce qui est rarement le cas. Cela permettra aux syndiqués de rejeter les délégués syndicaux qui ont brisé leurs grèves ou qui ont signé des accords pourris avec les patrons et d'élire un délégué syndical qui défende réellement leurs intérêts. D'ailleurs, je pense que tous les postes à responsabilité dans les syndicats devraient être électifs, aucune fonction ne devrait faire l'objet d'une nomination. Si tel était le cas, au sein de FO par exemple, il faudrait commencer par virer sur le plan local, département et fédéral, ceux qui ont soutenu l'accord du 11 janvier 2008 ou qui se sont alignés sur les 40

annuités pour les régimes spéciaux de retraite.

Maintenant si l'on voulait réellement redonner toute sa place au syndicalisme au sein du mouvement ouvrier, compte tenu de la situation qui est marquée par l'atomisation du prolétariat au sein de TPE ou de PME et l'individualisation croissante de ses conditions de travail, je pense que ma proposition de développer le syndicalisme à partir des unions locales et départementales est la mieux adaptée pour prendre en compte ces deux facteurs.

La remise en cause de l'existence des conventions collectives n'est pas inéluctable. Si la très grande majorité des travailleurs sont couverts par une convention collective, plus de 90% d'entre eux ne sont pas syndiqués et ils n'ont pas conscience qu'une partie de leur contrat de travail ou de leurs conditions de travail sont encadrés par une convention collective, et que derrière celle-ci, c'est un rapport de force entre le patronat et les syndicats ouvriers qui en est à l'origine.

Tous les travailleurs bénéficient plus ou moins de la législation du travail en vigueur, par conséquent je pense qu'il faut leur expliquer que s'ils ne veulent pas soutenir ceux qui combattent pour la conserver ou l'améliorer à défaut de participer eux-mêmes à ce combat, par exemple en commençant par se syndiquer, qu'ils ne s'étonnent pas si leur sort se dégrade et s'il est impossible d'y remédier. Le problème à surmonter évidemment, est de les convaincre que les syndicats sont encore utiles à quelque chose et qu'ils ne sont pas complètement pourris, alors qu'e leurs dirigeants n'ont cessé de trahir les intérêts des travailleurs ce qu'ils savent parfaitement.

Il reste qu'en dehors de toute appréciation portée sur les dirigeants syndicaux, face aux patrons qui sont pour la plupart affiliés à un syndicat pour défendre leurs droits, si nous n'adoptons pas un comportement similaire on sera toujours en position de faiblesse, y compris face aux dirigeants pourris des syndicats ouvriers, le développement du syndicalisme peut aider à submerger l'obstacle que constitue les appareils à la mobilisation du prolétariat avant de pouvoir les chasser des syndicats.

Là non plus, il ne faut pas raconter de blagues aux travailleurs, il faut leur dire la vérité, par principe évidemment, mais aussi parce qu'ils en connaissent déjà un bout, alors si vous vous aventurez à leur raconter n'importe quoi, ils vous tourneront le dos et ils auront parfaitement raison.

Le syndicalisme depuis l'après-guerre s'est détourné des masses. Les dirigeants syndicaux ont dit aux travailleurs : ne vous tracassez pas, pas besoin de vous mobiliser pour obtenir une amélioration de votre sort, on s'occupe de tout à votre place, on va signer des accords avec le patronat et la paix sociale sera préservée. Aujourd'hui ces accords existent, ils ne sont pas la panacée bien sûr et nous aurions dû les obtenir par le combat classe contre classe, mais c'est notre devoir de les défendre, tout comme l'existence de nos syndicats notamment en pilonnant les appareils qui les bradent, car le coup de force des dirigeants traîtres repose davantage sur la prise de conscience de la bourgeoisie qu'elle est maîtresse de la situation plutôt que sur la faiblesse du prolétariat.

Ce n'est pas l'endroit pour ouvrir une nouvelle discussion, j'aborderai dans un autre texte la conception erronée qui consiste à favoriser la prise en compte du rapport de forces entre les classes, au détriment du niveau de conscience politique du prolétariat qui seule exprime ses intérêts fondamentaux et distincts des autres classes, et permet de définir une tactique et une ligne politique indépendante adaptée à la situation conformes à la fois aux tâches que le prolétariat a à accomplir et à ses objectifs politiques.

(source : *Le Figaro* 18 et 20.03)